



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E203471

VALABLE JUSQU'AU 21/02/2026

ÉDITÉ LE 12/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/11/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MONTLUCON 843665746

Siret : 843 665 746 00015

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148991743

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148991743

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : +2 RENOVATION

8 CHEMIN DES BOUSSEROLLES
LIEU-DIT LES BOUSSEROLLES
03420 MARCILLAT-EN-COMBRAILLE

Téléphone : 06 60 95 51 51

Fax :

Portable : 06 60 95 51 51

Site Internet : <https://plus2renovation.wixsite.com/monsite-1>

E-mail : plus2renovation@gmail.com

Responsabilité légale :
BUCCHERI THOMAS GÉRANT

Effectif moyen : 1 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	21/03/2024
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	21/03/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/01/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	16/01/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/01/2025
o Ventilation mécanique	22/02/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/03/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/03/2024
o Isolation des combles perdus	21/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1